



# COMPTE-RENDU

Soirée d'ouverture

Mercredi 1er septembre 2021

**SYTRAL** 



**Animation :**

- Jean-Pierre TIFFON, Agence Eker

**Intervenant.e.s :**

- Bruno BERNARD, Président du SYTRAL
- Hélène GEOFFROY, Maire de Vaulx-en-Velin
- Cédric VAN STYVENDAEL, Maire de Villeurbanne
- Béatrice VESSILLER, Vice-présidente de la métropole et Vice-présidente du SYTRAL (Présidente du COPIL T9)
- Sandie SINAPAYEL, Cheffe de projet T9 au SYTRAL
- Gauthier ROUHET, Directeur adjoint du développement au SYTRAL
- Séverine LARDELLIER, Responsable concertation au SYTRAL
- Jean-Luc CAMPAGNE, Garant de la concertation, Commission Nationale du Débat Public
- Valérie DEJOUR, Garante de la concertation, Commission Nationale du Débat Public

**Durée de la réunion :** 2h, 18h30-20h30

**Nombre de connexions :** 175 (au pic)

**En raison du contexte sanitaire, la soirée d'ouverture a été organisée par visioconférence (utilisation de l'outil Zoom). Les participants ont pu s'exprimer par prise de parole directe lors du temps d'échange ainsi que par le chat.**

## 1. Ouverture de la soirée

L'**animateur** invite les participants à se renommer pour faciliter les échanges.

L'**animateur** ouvre la soirée d'ouverture et rappelle qu'elle s'inscrit dans le cadre de la concertation préalable du projet du tramway T9. Il rappelle les consignes d'utilisation de Zoom pour un bon déroulement de la soirée. Il indique qu'un temps d'échanges, ouvert à tous, est prévu pendant la réunion et permettra aux participants d'intervenir via le tchat ou par une prise de parole orale. Il invite les personnes qui ont des difficultés à se connecter par Internet à le faire par téléphone.

L'**animateur** invite les participants à répondre à un sondage pour mieux identifier les participants à la réunion.

### **Sondage n°1 : Dans quelle ville habitez-vous ?**

- Vaulx-en-Velin : 44%
- Villeurbanne : 31%
- Lyon : 14%
- Autre : 12%

### **Sondage n°2 : Dans quel quartier habitez-vous ?**

- La Soie / La Balme / La Tase : 10%
- Centre-ville Quartier Est : 21%
- Mas du Taureau : 1%
- St Jean : 5%
- Les Buers / Croix-Luizet / La Doua : 9%
- Charpennes : 5%
- Autres : 49%

L'**animateur** présente ensuite les intervenants.

**Bruno Bernard, Président du SYTRAL**, se dit heureux que les participants soient nombreux et les salue. Il rappelle les forts enjeux de mobilité de l'agglomération lyonnaise et présente le caractère ambitieux du plan de mandat 2026 et les différents projets qui seront réalisés pendant cette mandature. Il rappelle les grands objectifs du T9 qui permettra d'améliorer le quotidien des habitants en permettant une meilleure connexion entre d'une part, les différents quartiers de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne et, d'autre part, ces deux communes et le reste de l'agglomération lyonnaise, et cela tout en développant la mobilité douce. Il souligne l'importance de la concertation engagée avec les habitants.

**Hélène Geoffroy, Maire de Vaulx-en-Velin**, souligne l'importance du projet T9 pour sa commune. La future ligne renforcera le lien entre les territoires, développera la connexion entre les différents quartiers de Vaulx-en-Velin, ainsi qu'entre le centre-ville et le centre de la métropole lyonnaise, effacera les coupures urbaines. L'ensemble de la ville de Vaulx-en-Velin est concerné par le projet du T9 et, pour la première fois, le nord et le sud de la commune seront connectés malgré le canal de Jonage. Le T9 permettra également de relier les deux campus universitaires. Elle remercie le SYTRAL pour la mise en place de cette concertation, essentielle au projet. Elle exprime son souhait de voir les participants se faire les ambassadeurs de la concertation.

*L'**animateur** explique que les participants qui entravent la réunion, par des bruits parasites ou une tenue inappropriée seront exclus. Il rappelle que les organisateurs de la réunion sont responsables de sa bonne tenue.*

**Cédric Van Styvendael, Maire de Villeurbanne**, remercie le SYTRAL d'organiser cette concertation qui permet au plus grand nombre de s'exprimer à un moment important pour les villes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. Il remercie les différentes instances publiques et associatives qui se mobilisent pour le projet. Il souligne le fait que le projet T9 sera créateur de liens et réduira les temps de trajets entre les différents quartiers concernés. Il relève l'importance de ce projet pour le quartier Saint-Jean.

Il précise que le projet ne réglera pas toutes les problématiques, c'est pourquoi l'amélioration des infrastructures préexistantes est aussi en discussion afin de garantir une meilleure mobilité. Il rappelle l'importance de la concertation et de la participation du plus grand nombre pour construire le projet.

**L'animateur** donne ensuite la parole aux deux garants de la concertation.

**Valérie Dejour, garante de la concertation**, présente la Commission nationale du débat public et rappelle son rôle, celui de défendre le droit à l'information et à la participation de tous à l'élaboration des décisions publiques. Elle souligne que, du fait du contexte réglementaire de la concertation préalable sur le projet T9, son rôle de prescripteur est renforcé. Les garants ont un rôle d'observation tout au long de la concertation. Ils ont également pour mission de dresser un bilan de la concertation et de formuler des recommandations au SYTRAL.

*L'intervention de Valérie Dejour est interrompue par des bruits parasites. L'animateur rappelle une nouvelle fois que les organisateurs seront dans l'obligation d'exclure les participants qui gênent la réunion afin de permettre que cette dernière se tienne dans les meilleures conditions et de garantir le respect de chacun des participants et des intervenants.*

**Jean-Luc Campagne, garant de la concertation**, explique que cette concertation permettra de discuter de l'opportunité du projet, notamment de la manière dont il va pouvoir faire évoluer le paysage urbain. Il souligne la dimension collective de la concertation et indique que les contributions de chacun vont permettre d'enrichir et d'améliorer le projet T9. Il indique que les garants seront vigilants à ce que chacun puisse être entendu.

*L'animateur indique que les micros de tous les participants sont désormais coupés, la parole sera donnée aux participants, une fois que les intervenants se seront exprimés, contrairement à ce qui avait été préalablement décidé avec le SYTRAL. Il explique aux participants comment demander la parole. L'animateur précise également que le chat a été suspendu, au regard du nombre d'interventions inappropriées.*

## 2. Le projet T9

Une courte vidéo est montrée aux participants pour présenter le projet.

[https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=1&v=LGzLz43tYzc&feature=emb\\_title](https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=LGzLz43tYzc&feature=emb_title)

**Sandie Sinapayel, Cheffe de projet T9**, explique que des études ont été menées depuis 2020 par le SYTRAL en partenariat avec la métropole de Lyon, la ville de Villeurbanne et la ville de Vaulx-en-Velin, pour construire le tracé du futur tramway T9. La démarche de construction du projet a été menée en quatre étapes, en appliquant dix critères d'évaluation : voir diaporama, slide 19.

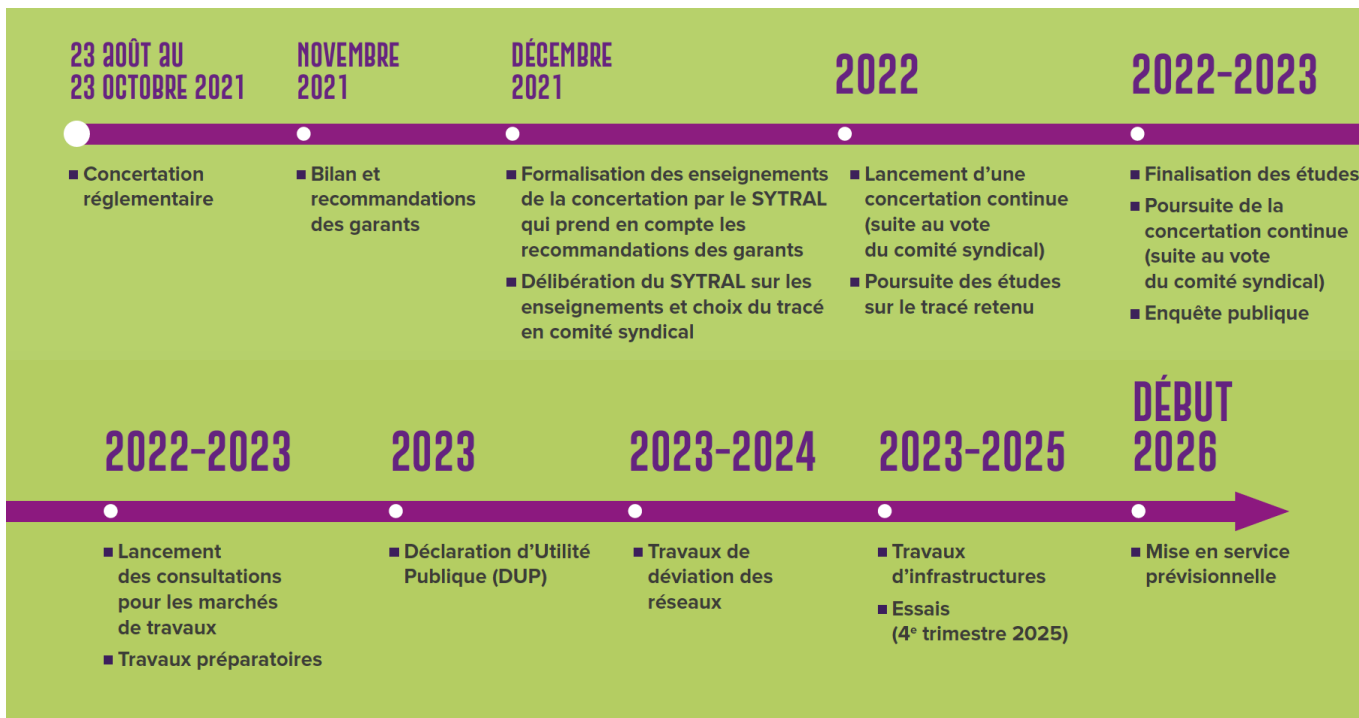
Le tracé de référence présenté aujourd'hui est celui qui répond le mieux aux enjeux conjointement définis. Elle explique les deux variantes locales possibles à Villeurbanne, (voir diaporama slide 21) et précise que ces dernières sont soumises à l'avis du public, dans le cadre de la concertation.

Sandie Sinapayel explique que les noms des stations restent encore à déterminer. Les stations représentées sous forme de rond sont les stations dont l'emplacement a été proposé techniquement. Les emplacements des stations représentés sous une forme allongée sont soumis à concertation.

Elle apporte des précisions pour les différents secteurs et décrit précisément l'emplacement des 12 à 13 stations envisagées : voir diaporama slides 22 et suivantes.

Elle décrit les thématiques abordées par la concertation et les sujets pour lesquels l'avis et la contribution des participants sont plus particulièrement attendus, voir diaporama slide 23.

Enfin, elle rappelle le planning du projet et son budget :



LE BUDGET VOTÉ PAR LE SYTRAL  
 LE 8 FÉVRIER 2021 EST DE  
**224 MILLIONS  
 D'EUROS HT**  
 (délibération n°21.008).

Ce coût pourra être réévalué lorsque le projet technique sera arrêté.

### 3. La concertation

**Séverine LARDELLIER, Responsable concertation au SYTRAL**, explique que cette réunion ouvre la concertation sur le projet T9, qui a lieu du 23 août au 23 octobre 2021. Elle rappelle que ce premier temps de la concertation va permettre de formuler un bilan, qui sera intégré par le SYTRAL au projet. Un deuxième temps sera ensuite ouvert, à travers une concertation continue, pour aboutir à l'enquête publique, dernière étape avant la réalisation du projet (voir diaporama slide 26).

Elle rappelle que les participants peuvent s'informer et donner leur avis dans les lieux de la concertation, ainsi qu'en ligne sur le site [t9-sytral.fr](http://t9-sytral.fr). (voir diaporama slide 28).  
Des documents et panneaux d'information sont également mis à la disposition des participants.

Elle explique que le SYTRAL souhaite que le plus grand nombre puisse se saisir du projet, afin de créer du débat. Un questionnaire de la concertation est disponible en ligne et dans les lieux de la concertation.

### 4. Temps d'échanges

**L'animateur** explique que du retard a été pris sur le planning initialement prévu.  
Il ouvre le temps d'échange.

*Le tchat est à nouveau disponible pour que les participants puissent poser des questions ou faire des remarques.*

- **Question à l'oral** : Un participant exprime son enthousiasme et son intérêt. Il précise que le quartier le Pont des Planches n'a pas été cité comme proposition dans le deuxième sondage réalisé.

**Hélène Geoffroy, Maire de Vaulx-en-Velin**, répond que les propositions du sondage n'étaient pas exhaustives et souligne l'attachement de tous aux différents quartiers de Vaulx-en-Velin. Elle précise que le tracé du T9 passe à la lisière du quartier du Pont des planches. Il pourra être ajouté aux propositions de quartiers, lors des futurs échanges.

- **Question à l'oral** : Un participant craint que le projet du tramway réduise la végétalisation dans le quartier du Carré de Soie sud et qu'il engendre des nuisances sonores. Il pose aussi la question du conflit entre le tramway et les voitures et craint que les voitures puissent moins bien circuler.

**Hélène Geoffroy, Maire de Vaulx-en-Velin**, explique que le tramway va réduire la circulation automobile.

**Béatrice Vessiller, Vice-présidente de la métropole**, rassure le participant en expliquant que le SYTRAL étudie l'intégration urbaine du tramway et les modalités de réduction des nuisances sonores.

**Sandie Sinapayel** apporte des précisions techniques et rappelle que le SYTRAL a une parfaite maîtrise des problématiques liées aux bruits ferrés. Elle précise par ailleurs que le programme de mise en œuvre du tramway prévoit une place importante à la végétalisation en ville.

- **Question à l'oral** : Un participant se demande comment le tramway et les voitures pourront circuler dans l'étroite avenue Bataillon Carmagnole Liberté. Et s'interroge sur la végétalisation des voies du tramway.
- **Question à l'oral** : Un participant souhaite qu'il y ait un arrêt à côté du Centre des Impôts, à l'intersection avec le T3 afin de favoriser l'interconnexion entre les différentes lignes de tramway.

- **Question à l'oral** : Un participant se demande si la jonction à Vaulx-La Soie sera connectée aux autres lignes de tramway. Il demande aussi des précisions quant à l'organisation de la circulation sur le Pont et l'avenue Dimitrov, et plus précisément si la circulation sera partagée avec la voiture.

**Hélène Geoffroy, Maire de Vaulx-en-Velin**, explique que la question de l'insertion du tramway est l'un des enjeux de la concertation. Les avenues seront favorisées pour faciliter le passage du tramway. La végétalisation et le patrimoine seront préservés. La circulation sera partagée et la mobilité douce développée.

**Béatrice Vessiller, Vice-présidente de la métropole**, explique que la place de la voiture sera réduite afin de partager la voirie entre les différents usagers et développer la végétalisation.

**Sandie Sinapayel, Cheffe de projet T9**, rappelle que différents positionnements de stations sont proposés aux participants dans le cadre de la concertation. Une place importante a été donnée à la végétalisation dans le projet.

**L'animateur** rappelle que d'autres réunions sont prévues afin d'affiner les précisions sur le projet. Il demande aux participants qui ont posé des questions s'ils sont satisfaits des réponses données.

- **Droit de réponse d'un participant** qui craint de futurs problèmes de circulation et de stationnement dans le quartier Carré de Soie mais également des nuisances sonores.

**L'animateur** souligne que les questions sont précises et concrètes. Il rappelle que les deux mois de concertation vont permettre de rentrer dans le détail des diverses problématiques qui émergent notamment celles liées au stationnement et à la circulation. L'expertise d'usage des participants sera prise en compte dans le cadre de la concertation.

**Sandie Sinapayel, Cheffe de projet T9**, confirme que la concertation dans son ensemble et les rencontres prévues vont permettre de réfléchir conjointement et d'apporter des réponses aux questions d'usages, de mobilités, de circulation et de stationnement.

- **Question à l'oral** : Un participant se demande pourquoi le tramway passera par l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté plutôt que par l'avenue de Bollène, alors même que cet emplacement soulève des problématiques de stationnement et d'insertion.

**Hélène Geoffroy, Maire de Vaulx-en-Velin**, rappelle que le projet du tramway est envisagé depuis plusieurs années. Il doit desservir le plus grand nombre d'habitants.

**Béatrice Vessiller, Vice-présidente de la métropole**, explique que le passage du tramway par l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté répond le mieux aux problématiques de stationnement et de desserte des habitants, dans le sud de Vaulx-en-Velin. Le projet de tramway permettra de redonner de la valeur au patrimoine urbain lié à l'ancienne usine Tase.

- **Question sur le tchat** : Plusieurs participants s'interrogent sur le tracé du T9 à Villeurbanne et sur une possible congestion du réseau de transports en commun. Les problématiques de circulation et d'embouteillages sont également abordées par rapport aux variantes locales à Villeurbanne.
- **Question sur le tchat** : Un participant demande si un atelier de concertation sur les plans de circulation du Pont Croix-Luizet sera organisé.
- **Question sur le tchat** : Un participant demande s'il n'y a pas déjà trop de lignes de tramway sur le secteur de la Doua.

**Cédric Van Styvendael, Maire de Villeurbanne**, rappelle qu'il est important que le tramway soit prolongé jusqu'à Charpennes. Les deux variantes proposées doivent permettre d'apporter une solution aux embouteillages.

**Sandie Sinapayel, Cheffe de projet T9**, rappelle que trois lignes T1, T9 et T4 vont circuler sur la même infrastructure. Le SYTRAL maîtrise techniquement ce type de configuration qui nécessite quelques adaptations mais ne pose pas de problématiques particulières.

**L'animateur** indique que plusieurs questions du tchat portent sur la cohabitation entre les différents modes de transports et sur la sécurité des usagers.

- **Question à l'oral** : Un participant exprime le souhait qu'il y ait des informations plus précises sur l'aménagement des rues qui accueilleront le tramway. Il demande si les personnes qui seront expropriées seront informées. Enfin il demande si l'une des variantes locales proposées à Villeurbanne est d'ores et déjà privilégiée.

**Béatrice Vessiller, Vice-présidente de la métropole**, explique que des solutions seront apportées si des rues doivent passer à sens unique pour accueillir le tramway et favoriser la circulation des différents usagers. Elle rappelle qu'il est obligatoire d'intégrer des pistes cyclables. Elle explique qu'il est encore trop tôt pour dire qui sera exproprié mais assure que tout sera fait pour limiter les expropriations.

**Cédric Van Styvendael, Maire de Villeurbanne**, explique qu'aucune variante locale n'est aujourd'hui privilégiée et que ce sera un point important de la concertation.

- **Question à l'oral** : Une participante demande si d'autres infrastructures comme le parc relais sont prévues dans le secteur de la Soie.

**Hélène Geoffroy, Maire de Vaulx-en-Verin**, explique que ce type d'infrastructure n'est pas envisagé pour ne pas accroître l'utilisation de la voiture, il s'agit au contraire de développer la mobilité douce.

**L'animateur** indique que des questions portent sur la sécurité des vélos.

**Sandie Sinapayel, Cheffe de projet T9**, explique que l'installation d'un tramway est encadrée réglementairement notamment quant aux questions de sécurité. Le SYTRAL sera vigilant sur les prescriptions qui pourront être données sur ce sujet. Un cheminement dédié au vélo sera construit pour traverser le canal de Jonage. La transformation du rond-point Charles de Gaulle est étudiée pour sécuriser la circulation.

**L'animateur** souligne que les participants sont nombreux à participer sur le tchat. Il indique que toutes les questions seront traitées dans le compte-rendu et seront une base de travail pour les prochaines réunions.

- **Question sur le tchat** : Les participants demandent quel sera l'emplacement des stations dans le quartier Saint-Jean.
- **Question sur le tchat** : Un participant souhaite des précisions sur la cohérence d'ensemble du réseau et des projets envisagés par le SYTRAL.

**Cédric Van Styvendael, Maire de Villeurbanne**, explique que le tracé du tramway préfigure un projet urbain important de développement du nord du quartier Saint Jean. Il précise également que passer par le sud du quartier Saint-Jean conduirait à l'allongement du temps de trajet. Enfin, il rappelle que le projet du tramway est pensé par rapport à l'ensemble de l'infrastructure de transports préexistante.

**Béatrice Vessiller, Vice-présidente de la métropole**, explique que l'avis des participants, habitants et commerçants, est attendu sur l'emplacement des stations dans le nord du quartier Saint-Jean.

- **Question à l'oral** : Un participant demande quel sera le tracé du tramway dans le secteur Saint-Jean après l'allée du Mens. Il demande si les problématiques de retard et de fréquence de la ligne 7 vont être résolues et si l'accès au centre-ville de Villeurbanne sera facilité.



**Sandie Sinapayel, Cheffe de projet T9**, explique que le quartier Saint-Jean est en recomposition. Le tramway va emprunter une partie des aménagements créés dans le cadre du projet de transformation du quartier. Elle explique que des actions d'amélioration de la ligne de bus 7 sont envisagées courant 2021. Des informations complémentaires seront communiquées.

- **Question à l'oral** : Un participant demande si la concertation peut réellement mener à une redéfinition du tracé de référence du tramway.

**Béatrice Vessiller, Vice-présidente de la métropole**, explique que seules deux variantes sont proposées à Villeurbanne et que le tracé de référence ne peut être modifié dans son ensemble sauf s'il y a une opposition générale au projet. Le tracé présenté aujourd'hui a été sélectionné après une importante phase d'étude technique.

- **Droit de réponse du participant** : Le participant souligne qu'aucune opposition générale au projet n'a pu être formulée puisque les participants ne découvrent qu'aujourd'hui le tracé de référence du futur tramway. Il se demande quels sont les moyens et les actions potentiels donnés aux participants pour discuter du projet.

**Béatrice Vessiller, Vice-présidente de la métropole**, rappelle que deux mois de concertation sont organisés par le Sytral pour que le plus grand nombre de participants puisse s'exprimer. Elle rappelle les moyens offerts aux participants pour s'exprimer : la plateforme web [t9-sytral.fr](http://t9-sytral.fr), les registres, les questionnaires et les expositions. Des rencontres sont également prévues.

- **Question sur le tchat** : Un participant s'interroge sur le tracé du tramway dans le quartier du Mas du Taureau.

**Hélène Geoffroy, Maire de Vaulx-en-Velin**, explique que le projet a été pensé en accord avec le projet de renouvellement urbain du quartier du Mas du Taureau.

- **Pauline Schlosser, adjointe au maire de Villeurbanne**, explique que l'Allée du Mens restera à double sens de circulation mais que la question se pose du sens de circulation sur la voie nouvelle qui sera créée dans le quartier Saint-Jean pour accueillir le tramway.
- **Question à l'oral** : Un participant se demande si le bâtiment Carmagnole (bâtiment municipal prêté à des associations et syndicats) seront détruits pour permettre le passage du tramway.

**Hélène Geoffroy, Maire de Vaulx-en-Velin**, affirme que ce bâtiment ne sera pas démoli, de même que l'usine Nylon au titre de la préservation du patrimoine.

- **Question à l'oral** : Un participant se demande si le tracé de l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté est essentiel au projet compte-tenu de son coût et de la proximité avec le T3 et suggère de continuer le T9 jusque Sept Chemins.

**Béatrice Vessiller, Vice-présidente de la métropole**, explique qu'une nouvelle ligne de bus sera créée dans ce quartier et que le prolongement de la ligne T9 est suggéré pour améliorer les connexions du quartier avec le reste du territoire.

## 5. Conclusion

**Valérie Dejour, Garante de la concertation**, relève que les participants ont une connaissance fine du projet. Elle rappelle la pertinence de ce type de concertation. Elle relève aussi que plusieurs inquiétudes ont été soulevées mais que le cadre de la concertation préalable permet de s'exprimer bien en amont sur la pertinence du projet. Elle rappelle que tous les sujets peuvent être abordés, y compris le tracé de référence. Chacun est libre de faire entendre son sentiment sur le projet.

**Jean-Luc Campagne, Garant de la concertation**, indique que beaucoup de questions sont liées à l'expertise d'usage des participants. Il rappelle aussi que cette concertation est ouverte et que les questions d'opportunité et de pertinence d'un tracé ont toute leur place. Il condamne les problèmes qui ont eu lieu au début de la réunion et insiste sur le principe de respect mutuel qui garantit la bonne tenue de la concertation.

**L'animateur** explique que beaucoup de participants se demandent comment s'inscrire aux ateliers.

**Séverine Lardellier, Responsable concertation au SYTRAL**, explique qu'il faut se rendre sur le site [t9-sytral.fr](http://t9-sytral.fr), et se créer un profil afin de suivre la concertation et s'inscrire aux rencontres.

**Hélène Geoffroy, Maire de Vaulx-en-Velin**, rappelle l'importance de l'expertise d'usage des participants. Les questions techniques et précises doivent être posées, notamment dans le cadre des ateliers. Elle suggère qu'un point dédié au secteur Carmagnole soit organisé. Elle rappelle l'importance des questions de sécurité et insiste auprès des participants pour qu'ils donnent leur avis sur le sujet. Elle précise que les conseils de quartiers seront également des lieux d'expression et de débats sur le projet du tramway T9. Elle remercie les habitants pour cette première réunion.

**Cédric Van Styvendael, Maire de Villeurbanne**, remercie les équipes du SYTRAL pour l'organisation de cette réunion ainsi que les membres de la Commission Nationale du Débat Public. Il remercie les participants et souligne la qualité de ce débat. Il donne rendez-vous aux participants le 23 septembre à 20h pour la réunion publique à Villeurbanne. Il est heureux de la tenue de cette concertation qui permettra de réaliser un projet attendu depuis longtemps par les habitants de Villeurbanne et de Vaulx-en-Velin.

**Béatrice Vessiller, Vice-présidente de la métropole**, remercie l'ensemble des participants et rappelle l'importance de la concertation pour réussir le projet du tramway T9. Elle invite les participants à diffuser ce dispositif de concertation autour d'eux.

**L'animateur** rappelle la date des prochaines réunions : le 20 septembre à Vaulx-en-Velin et le 23 septembre à Villeurbanne.